

Empreinte socio-économique territoriale de la conchyliculture en Pays de la Loire

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Programme EDIFICE

Le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) des Pays de la Loire en partenariat avec le CRC de Bretagne Sud et le LEMNA (Université de Nantes - Capacités) a lancé en 2019 le programme EDIFICE visant à réaliser un diagnostic de la filière conchylicole des Pays de la Loire. Ce programme est financé par la mesure 50C (Mise en réseau - Echange d'expérience et de bonnes pratiques) du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et de la région des Pays de la Loire.



Réaliser un diagnostic de la filière mytilicole des Pays de la Loire à partir d'un recueil d'éléments quantitatifs et qualitatifs.

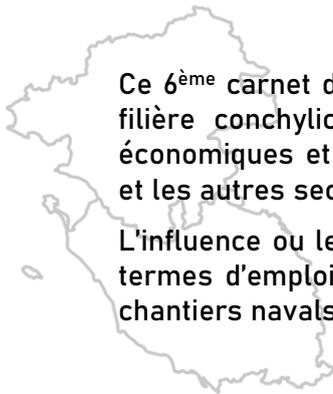


Différentes thématiques abordées : facteurs de production, productions, perception des professionnels, rentabilité des entreprises conchylicoles, empreinte territoriale des activités conchylicoles sur la Région.



Disposer d'une vision d'ensemble de la situation de la filière conchylicole (mise en exergue des atouts et faiblesses) et d'indicateurs pour alimenter la réflexion des professionnels, structures professionnelles et des collectivités territoriales sur le développement futur de la filière conchylicole.

Ses objectifs 



Ce 6^{ème} carnet de bord est consacré à la mesure de l'empreinte économique territoriale de la filière conchylicole sur le territoire des Pays de la Loire. Il met en évidence les liens économiques et les relations d'interdépendance existants entre les entreprises conchylicoles et les autres secteurs d'activités avec lesquels elles ont des relations économiques.

L'influence ou les retombées de la filière conchylicole sur l'économie des Pays de la Loire en termes d'emplois, de valeur ajoutée et ce sur différents secteurs (tourisme, équipementiers, chantiers navals, etc.) constitue le cœur de cet axe et viendra alimenter le diagnostic.

Approche méthodologie : l'approche entrées-sorties	_____	2
Hypothèses retenues pour la branche « Conchyliculture »	_____	3
Effets de la conchyliculture sur l'emploi, l'environnement	_____	4
Les ventes pour la consommation	_____	5
Perspectives et perceptions : vers EDIFICE 2	_____	6



Un projet financé par



Le poids économique d'une branche économique ... l'approche entrées-sorties

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire



Modèle Entrées-sorties ?

Les économistes ont l'habitude de mesurer le poids économique d'une activité dans un territoire (un pays ou une région) à l'aide d'un modèle entrées-sorties (input-output en anglais) dont l'approche initiée par W. Leontief (1936) a été standardisée par la Commission européenne (2008) et les Nations Unies (2018). Cette méthode a été appliquée à de nombreuses activités de « la croissance bleue », dont l'aquaculture. On montre ainsi les effets d'entraînement significatifs de telles activités dans les régions littorales. Les objectifs de ces modèles sont multiples et permettent de quantifier de nombreux impacts territoriaux en termes de revenu, de production, d'emploi, ou d'empreinte environnementale (émissions de CO2).

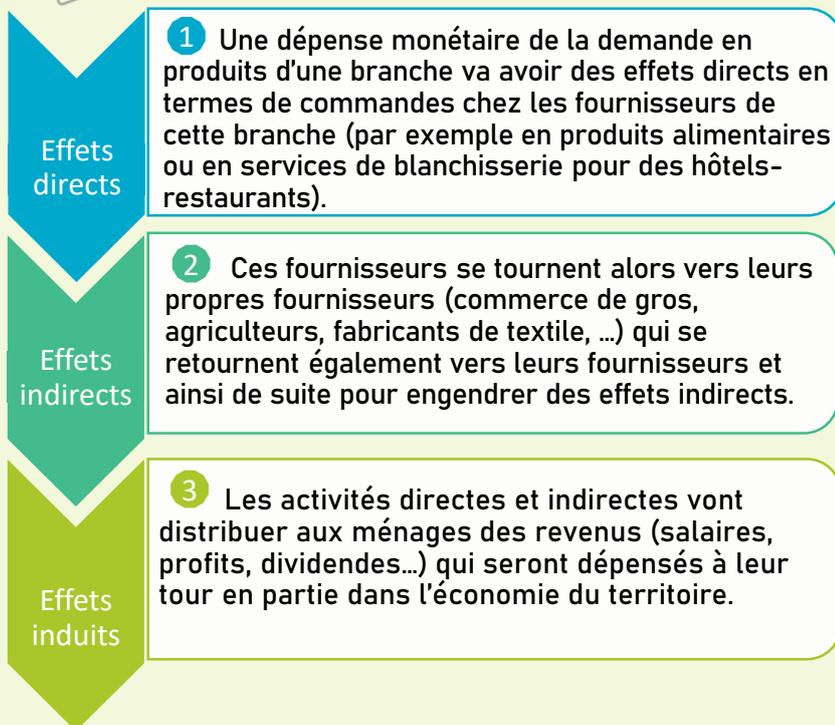


Impact économique de l'activité conchylicole sur le territoire

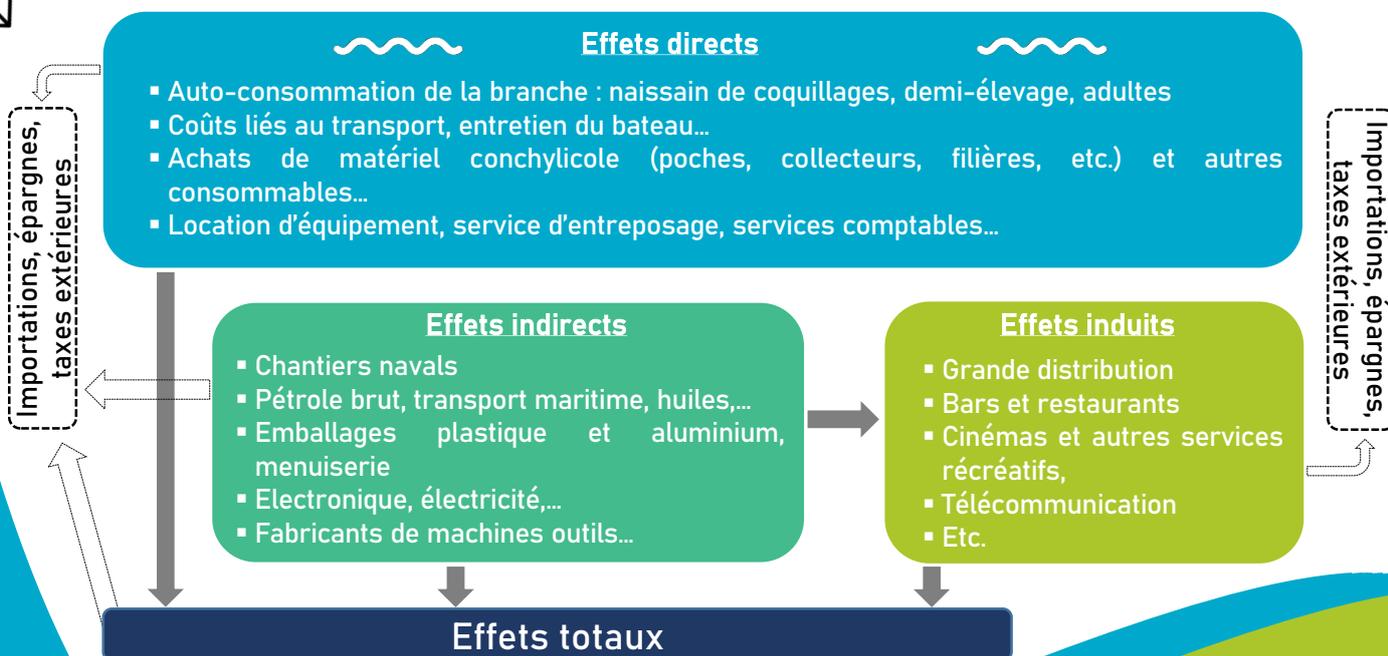


Approche Entrées-Sorties / méthode des effets

Le principe



Tous ces effets se cumulent pour stimuler une économie lorsque le choc exogène est positif. Ils peuvent aussi affecter négativement toute une économie territoriale lorsqu'une production particulière se contracte, suite par exemple à un choc climatique ou à un accident qui altérerait ses rendements, puisque la demande de cette branche à ses fournisseurs diminuerait d'autant.



Hypothèses retenues dans le tableau Entrées-Sorties (TES) ... pour la branche « Conchyliculture »

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Isoler la sous-branche conchyliculture dans le TES national

Plusieurs difficultés se présentent à l'analyste lors de la création d'une branche nouvelle d'un tableau entrées-sorties (TES). Les consommations intermédiaires de cette branche doivent être déduites de son ancienne branche d'appartenance et les consommations croisées de ces deux branches nouvellement créées doivent être calculées en décomposant l'auto-consommation de la branche originale. De nombreuses hypothèses doivent être posées avant de parvenir à une transformation du TES.

Régionalisation du TES national

Nous utilisons le TES national en 65 branches disponible sur le Portail Eurostat, duquel nous retirons les deux dernières branches (Services des ménages en tant qu'employeurs et Services des organisations extraterritoriales) car celles-ci sont peu renseignées, avant d'ajouter une branche 'Conchyliculture'. Afin de régionaliser ce TES national en 64 branches (= 65 - 2 + 1). Nous procédons pour cela en quatre étapes

1. Estimation de la production régionale

- Les valeurs ajoutées régionales étant disponibles au niveau A17 de la Nomenclature d'activité Française (NAF), elles sont ventilées au niveau des 64 branches pour retrouver les productions régionales par branche en se basant sur les taux de valeurs ajoutées nationaux.

2. Régionalisation de la matrice des coefficients techniques

- Une mise à l'échelle est effectuée en appliquant un coefficient correcteur aux indicateurs nationaux (= poids relatif de l'emploi dans une branche régionale au regard de l'emploi relatif de la branche au niveau national).

3. Reconstitution des emplois intermédiaires.

- Les emplois intermédiaires des branches sont obtenus en multipliant la matrice régionale construite à l'étape précédente par le vecteur des productions régionales obtenu à l'étape (1).

4. Estimation des emplois finals.

- La consommation finale des ménages, des administrations, l'investissement des entreprises, les variations de stock et les exportations vers le reste du territoire national et vers le reste du monde sont obtenus notamment en proportion de la population nationale (Pays de la Loire = 5,57% de la pop. française).

Les quatre étapes

Les huit hypothèses retenues pour la branche conchyliculture

- 1 Partage 2/3-1/3 entre pêche-pisciculture et conchyliculture (selon les proportions d'emploi national de chacune des sous-branches dans 'Pêche et Aquaculture') pour les valeurs produites et la plupart des consommations et emplois intermédiaires.
- 2 Taux de valeur ajoutée de 50% pour la branche Conchyliculture (Recensement Conch. 2012)
- 3 Partage salaire-profit dans la valeur ajoutée de 60%-40% (Ibid.)
- 4 Part des intrants importés de 20% (Ibid.)
- 5 Autoconsommation de la branche (achats d'animaux) de 15% du CA (CE 2018, qui établit même ce taux plutôt à 22,6%)
- 6 Ventes directes = 27% du CA et exportations = 13% du CA (Recensement Conch. 2012)
- 7 Estimation des consommations intermédiaires croisées entre Pêche-aquaculture et Conchyliculture par le produit croisé des consommations marginales
- 8 Demande finale Pays de la Loire proportionnelle au poids de la population ligérienne dans la pop. nationale, ajustée par la différence entre la valeur produite par la branche et la somme des emplois intermédiaires.

Résultats et effets ... de la conchyliculture

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Résultats : multiplicateurs de production et indices de liaison amont (BLI) et aval (FLI)

Multiplicateurs de productions (OM) pour quelques branches.	OM (* = 0,46)	OM (I* = 1)	BLI	FLI
Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes	1,18	1,42	0,98	0,98
Pêche et produits de la mer ; services de soutien à la pêche, pisciculture	1,21	1,49	1,00	0,85
Conchyliculture	1,15	1,33	0,96	0,92
Produits des industries alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1,19	1,46	0,99	1,32
Transport aérien	1,40	1,47	1,17	0,87
.../...	.../...	.../...	.../...	.../...

Les indices BLI et FLI indiquent que la branche Conchyliculture se situe un peu en-dessous de la moyenne des autres branches, tant par ses effets d'entraînement en amont et en aval dans les Pays de la Loire.



Le multiplicateur de production (OM) de la branche Conchyliculture se situe entre 1,15 (le plus plausible, correspondant au 43^{ème} rang sur 64 branches) et 1,33 (probablement sur-estimé). Autrement dit, une dépense d'un euro en produits régionaux de la conchyliculture entraînerait une 1,15 à 1,33€ de production dans l'économie régionale. La demande conchylicole régionale (évaluée à 61 M€) engendrerait ainsi à elle seule une valeur d'environ **70 M€ dans l'économie régionale**, tous secteurs confondus.



Effets de la conchyliculture sur l'emploi : Le résultat estimé est de **13 emplois par million d'euros de demande finale**, y compris de demande extra-territoriale (demande des autres régions et du reste du monde). On peut simuler une chute de 10% de la production conchylicole et ses effets sur l'emploi régional. Des 895 emplois ETP dans la région Pays de la Loire, près d'une centaine seraient détruits après une baisse de 10%. Toute chute supplémentaire de 1% de la production ferait perdre environ 10 emplois. La totalité des emplois serait donc perdue si la production chutait de 86%.



Effets induits et effets totaux : le multiplicateur total estimé pour la conchyliculture est de **1,39**, ce qui donne un multiplicateur d'effets induits de **0,24** qui vient s'ajouter au multiplicateur des effets directs et indirects (**1,15**). Interprétation : pour tout M€ de demande finale de coquillages qui s'adresse au territoire, la valeur de production créée dans l'ensemble de l'économie régionale sera de 1,39 M€, dont **0,13 M€ d'effets directs, 1,02 M€ d'effets indirects et 0,24 M€ d'effets induits**. En réutilisant la formule des multiplicateurs d'emplois, ce serait donc au total **1 102 emplois** que la demande finale conchylicole permet de générer et 85 M€ en productions régionales dans toute l'économie.



Effets environnementaux : par le même procédé nous pouvons calculer les effets de la demande finale sur les émissions de CO₂ causées directement et indirectement par la demande de produits conchylicoles en région, en recourant aux comptes satellite environnementaux NAMEA*. Sur un total de 8,7 Millions de tonnes d'émissions régionales de CO₂, la conchyliculture ligérienne ne serait responsable « que » de **62 000 tonnes d'émissions, soit 0,72% du total** (multiplicateur = 860 tonnes émis par million d'Euro de demande finale).



Effets de la conchyliculture en aval : le modèle de Ghosh révèle l'importance de la branche pour celles situées en aval qui utilisent ses produits (hôtels-restaurants, commerce de détail, ...). Le multiplicateur aval de la conchyliculture en Pays de la Loire est de **1,25**, situant cette branche au 27^{ème} rang parmi les 64 branches productives régionales. En d'autres termes, toute augmentation de 1€ de valeur ajoutée dans la branche conchylicole crée en aval une augmentation de 1,25€ en production des autres branches

* NAMEA : National Accounting Matrix Including Environmental Accounts

Synthèse du poids économique de la conchyliculture des Pays de la Loire

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

La synthèse des résultats précédents nous permet d'établir le diagramme suivant, décrivant les effets de la demande finale, incluant les exportations des Pays de la Loire vers les autres régions de France et le reste du monde, sur différentes variables économiques, sociales ou environnementales (richesse créée, emploi, émissions de CO₂)

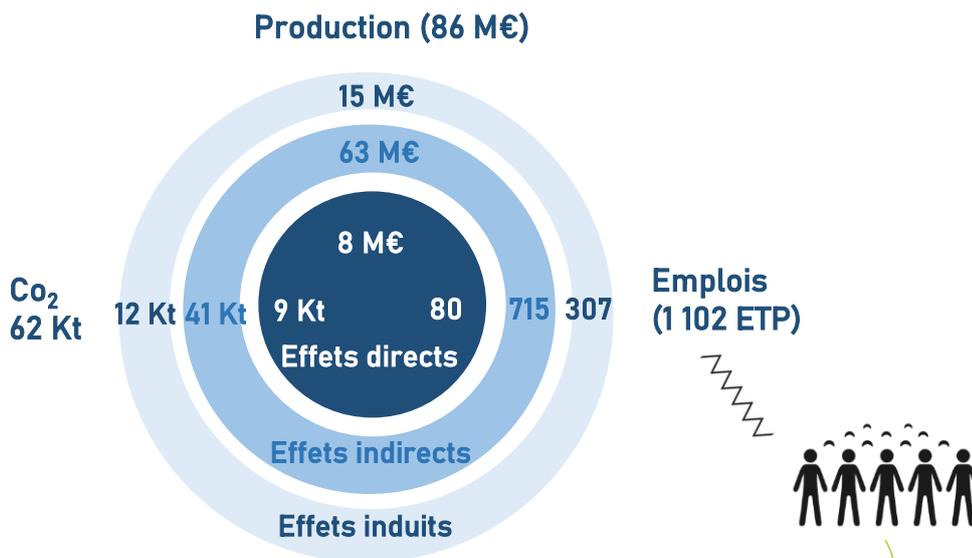


Avec ses 379 millions d'Euros de valeur ajoutée nationale, dont 44 M€ dans les Pays de la Loire (11,6% du cumul national), la conchyliculture demeure une activité importante pour le littoral français.

Effets directs, indirects et induits de la conchyliculture sur la production (en M€), l'emploi (en ETP) et les émissions de CO₂ (en kilotonnes)



La valeur de la production engendrée directement ou indirectement par la présence de l'activité conchylicole dans la région des Pays de la Loire s'élèverait à 86 M€, soit 13,7% de la production nationale évaluée à ½ milliard d'euros.



Au regard de son poids économique et social, la conchyliculture reste une activité peu émettrice de gaz à effet de serre au niveau national ou même régional (0,72% des émissions ligériennes de CO₂). Certains avancent même que son bilan serait positif si on considère que l'élevage de mollusques (huîtres, moules) permet de séquestrer du carbone dans la croissance des coquilles.

Avec ses 895 emplois équivalents temps plein, la conchyliculture dans les Pays de la Loire représente une branche assez modeste de l'emploi total régional (0,07%), ce qui représente tout de même deux fois la part relative de l'emploi dans la conchyliculture au niveau national (0,036%), montrant la spécialisation ligérienne dans cette production. Les effets multiplicateurs des activités directes, indirectes et induites sur l'emploi permettent de porter le nombre total d'emplois dépendant de cette activité à 1102 ETP.

Synthèse du poids économique de la conchyliculture des Pays de la Loire

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Multiplicateurs et effets de la conchyliculture sur la production, l'emploi et les émissions de CO2



	Production		Emploi		Emissions CO2	
	Multiplicateur (M€_X/M€_F)	Effet (M€)	Multip. (ETP/M€)	Effet (ETP)	Multip. (tonnes/M€)	Effet (tonnes)
Effets Directs	0,13	7,78	1	80	60	9 260
Effets Indirects	1,02	62,57	12	715	660	41 430
Effets Induits	0,24	14,66	5	307	140	11 730
TOTAL	1,39	85,01	18	1 102	860	62 420



Poids national de la conchyliculture

Selon nos estimations au niveau national et en reprenant les hypothèses énoncées précédemment, la valeur ajoutée de la branche conchylicole serait de 379 M€, soit 0,02% du PIB français. Ce secteur emploierait 8763 personnes en équivalent temps plein (ETP) en 2014, soit 0,04% de l'emploi national. Ce chiffre doit être rapproché d'une donnée plus précisément établie en 2012 lors du dernier recensement conchylicole et faisant état de 17 715 actifs recensés, soit 8573 ETP au sein des 2864 entreprises que compte le secteur (MEDDE-Capacités 2014).

En utilisant le Tableau Entrées-Sorties (domestique) français, le multiplicateur de production obtenu pour la branche conchyliculture serait de 1,69 en 2014 (30^{ème} rang national sur 64 branches). En d'autres termes, 1 € de demande finale pour les produits conchylicoles entraînerait 1,69 € d'effets directs et indirects sur la production nationale. La demande nationale de coquillages étant elle-même évaluée à 305 M€, la richesse créée par la seule demande finale conchylicole représenterait donc un total de 514 M€ (1/2 milliard d'Euros) dans l'économie nationale. Les Pays de la Loire représentent donc 13,7% de cette richesse.

Entre les deux recensements conchylicoles (2001 et 2012), une baisse sensible du nombre d'entreprises au niveau national a été constatée (passant de 3751 entreprises en 2001 à 2864 en 2012, soit -24%). Cette baisse s'est accompagnée d'une forte réduction de la production pour l'ensemble des coquillages, à l'exception des moules (*Mytilus edulis*). La production d'huitres, de loin la plus importante en tonnage en France, a ainsi baissé de 25% entre les deux recensements. Ces baisses cumulées ont entraîné la perte de 18% des emplois, soit environ 4 000 personnes sur les 22 000 que comptait le secteur en 2001 (MEDDE-Capacités 2014).

Il est évident que la diminution simulée par notre modèle Entrées-Sorties n'est envisageable que dans le cadre strict des hypothèses qui le définissent, c'est-à-dire en particulier sans ajustement par les prix. Un modèle de prix testé montre une réaction proportionnelle du prix unitaire de la branche conchyliculture consécutive à une baisse de sa propre valeur ajoutée.



Le modèle E-S aval indique également qu'une baisse de richesse engendrée par l'élevage des coquillages en région n'entraînerait pas seulement une réduction de sa production, mais également un manque à gagner pour la branche de l'hôtellerie-restauration qui propose des plateaux de fruits de mer régionaux à ses clients.